



1839 - 1989 - 2006: La Chapelle de la Pélisserie

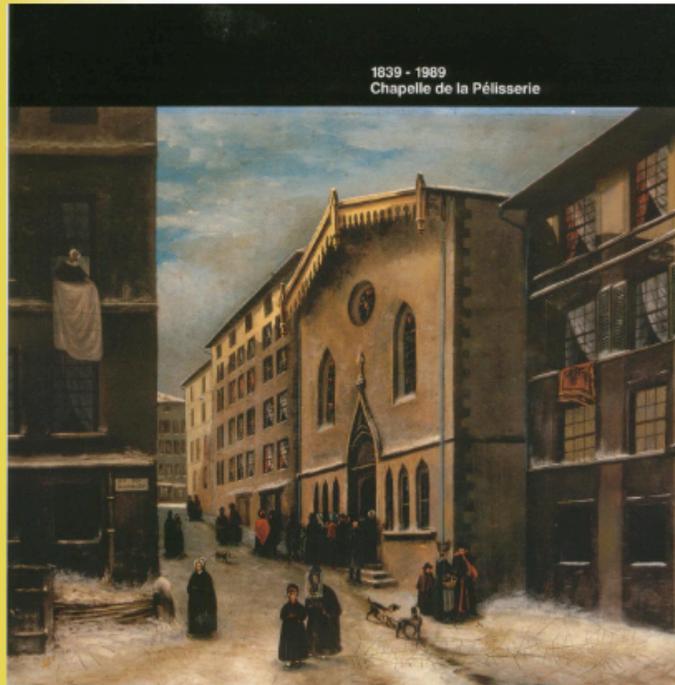
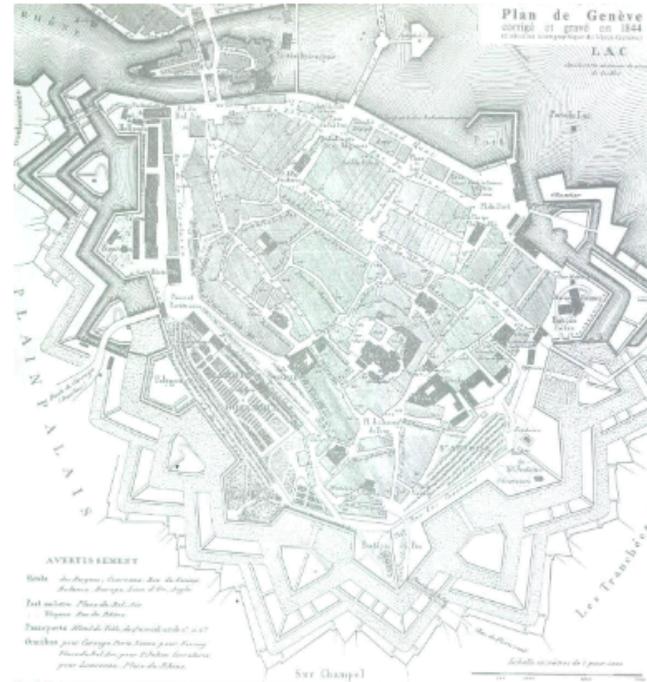


Photo de couverture: La chapelle de la Pélisserie avant 1886, alors que la rue Calvin s'appelait encore rue des Chanoines. Huile (artiste inconnu), propriété de l'église de la Pélisserie.



Rédaction:

André Aellen, Jean Chopard et
Michel Girardet Aubert

Photos et illustrations:

Bibliothèque publique et universitaire
de Genève (p. [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), et [16](#))

Collection iconographique du Vieux-Genève (p. [4](#), [6](#), [7](#), [13](#), [17](#), [18](#), [19](#) et [20](#))

CIRIC 8p. 22 et 23)
Cyrille Girardet (couverture, p. 2, 16,
18 et 21)

J. Blandenier (p. 2 et 15)

Maquette:

Michel Girardet-Aubert
Photocomposition et

impression:

Typopress S.A., Genève

Adaptation Internet:

DL

Cette plaquette parut à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la chapelle de la Pélisserie, commémoré le 5 novembre 1989.

Elle a pu être réalisée grâce: aux documents mis à disposition par les archives d'Etat de Genève, aux illustrations diligemment préparées par la Bibliothèque publique universitaire de Genève et la collection iconographique du Vieux-Genève, à l'expertise de retoucheur de M. Edgard Brügger, Vernier (photo de couverture), aux talents de photographe de M. Cyrille Girardet, Carouge. Elle reparait maintenant adaptée à l'internet par DL, à l'occasion de l'inauguration en 2006 de la Chapelle rénovée.

La Pélisserie: un lieu, un sanctuaire, une communauté



La rue de la Pélisserie

Aujourd'hui, une rue sans peaux ni cuirs ni fourrures...



La Chapelle de la Pélisserie

Construite par J.-L. Brocher (1808 - 1884)
et inaugurée le 24 mars 1839



L'Eglise de la Pélisserie

Issue du Réveil religieux du XIX^{eme} siècle

La rue de la Pélisserie

Au temps des foires (XIV^e et XV^e siècles), cette rue était animée par le marché des cuirs et des peaux. Les pelletiers formaient l'un des corps de métier les plus riches de la ville.

Longue de quelque 120 m., avec une forte déclivité (la différence de niveau est de 20 m environ), la rue de la Pélisserie, autrefois bordée d'une vingtaine de maisons de chaque côté (voir plan Céard), assure la liaison entre la Grand-rue et la Rôtisserie, autrement dit entre l'ancien chemin de crête de l'oppidum gaulois et l'ancien chemin de rivage préhistorique et romain, axe de la basse ville médiévale avant l'extension sur le lac

C'est dans cette rue, au N° 18 (en aval de la chapelle de la Pélisserie), que se trouve l'immeuble dit de Pierre Fabri-Vernet (restauré entre 1979 et 1983), qui possède sur la Pélisserie une belle façade de style Louis XIV avec un escalier à vis du XV^e siècle. Cet immeuble abrita la fameuse Société Économique qui administra, de 1798 à 1847, les biens publics de l'ancienne République de Genève pendant l'occupation française.

Cet immeuble porte des traces d'une époque antérieure à l'Escalade. A l'un de ses angles, profondément scellée, une très forte boucle en fer forgé qui permettait d'engager le crochet d'une chaîne, témoigne d'un XVI^e et d'un XVII^e siècles durant lesquels la sécurité nocturne était fortement compromise par des attaques. En effet, de telles chaînes barraient la plupart des artères de la ville pendant la nuit.

Sous la Restauration (selon recensement de 1834), la rue de la Pélisserie prend un caractère nettement populaire. La «poussée aristocratique» qui se dessinait un siècle auparavant venant de la rue des Chanoines (devenue rue Calvin dès 1886) a presque complètement disparu. La partie inférieure surtout de la rue présente un entassement de population très important.

L'immeuble de rapport, occupant la parcelle sur laquelle est édifiée aujourd'hui la chapelle de la Pélisserie, comprenait 12 logements abritant 32 habitants.

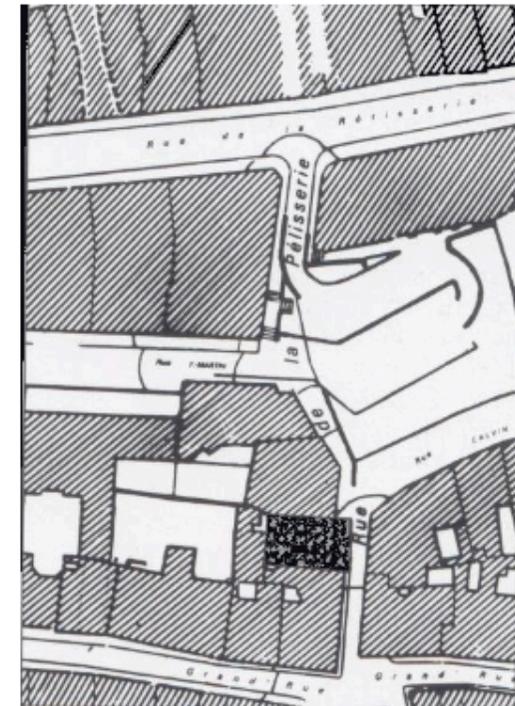
Le plan Céard (1837) nous montre un tissu urbain dense avec d'étroites parcelles de type médiéval (de 6 à 7 mètres de largeur sur une trentaine de mètres de profondeur) perpendiculaires à la rue. Situation qui subsiste encore aujourd'hui dans la partie conservée de la rue.

Le milieu de la rue, entièrement détruit, n'est plus qu'une sorte de no man's land entre Haute-Ville et Basse-Ville ; le bas de la rue reconstruit au début du XX^e siècle, offre maintenant l'aspect d'un vide entre un bloc locatif et un cinéma.

La pente de la rue était régulière, ce qui n'est plus le cas depuis qu'elle a été entamée pour créer le parking de l'Alhambra (voir extrait du plan d'ensemble N° 51 de septembre 1989, ci-contre)



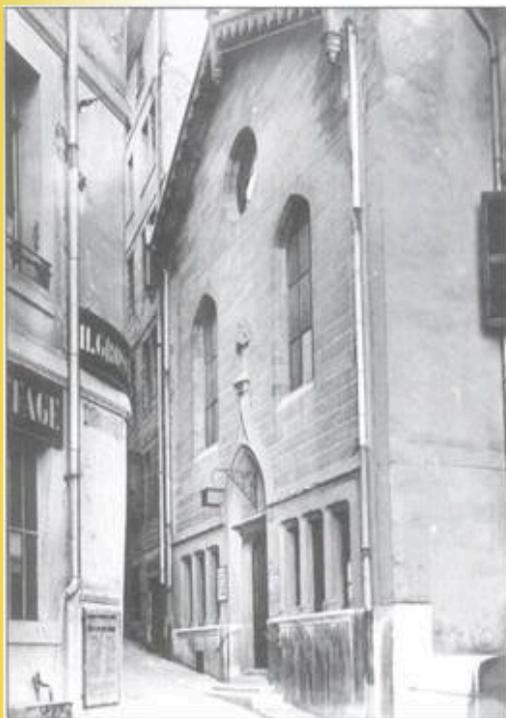
Plan Céard (1837)



Extrait du plan d'ensemble N° 51 (1989)

La Chapelle de la Pélisserie est signalée par une surface tramée

La chapelle de la Pélisserie



La chapelle de la Pélisserie est propriété, depuis le 29 avril 1924, de l'Association de la Pélisserie, qui s'est donné de nouveaux statuts le 9 avril 1989.

Selon le Registre foncier, la propriété de l'édifice s'est transmise comme suit :

1837

L'immeuble sis à la rue de la Pélisserie, 108109 (actuellement le N° 20), propriété de M. Pierre-Jacques-Albert Achard, premier substitut de M. le Procureur Général du canton, de Mlle Nancy Achard, célibataire, et de Mme Victoire Achard, épouse de M. le Comte Louis Pictet, est vendu le 25 février 1837 à M. Jean Frédéric Muller de Vandœuvres qui fait aussitôt élection de command en faveur de M. Jacques Sécheyne, fabricant de chocolats, et de M. Albert-Henry Wolff, maître de musique, acquérant indivisément en commun et par moitié. Prix : vingt-quatre mille francs, soit cinquante-deux mille florins. En réalité, MM. Sécheyne et Wolff n'étaient que des prête-noms. Une fois les baux en cours expirés, la chapelle sera construite (comme le sol avait été acquis) des deniers de l'église dite de la Pélisserie, ci-devant du Bourg-de-Four, ainsi que cela résulte d'un acte ultérieur. L'édifice est inauguré le 24 mars 1839 et le recensement de 1843 précise qu'il n'y a qu'un seul habitant : le concierge.

1849

La Société civile de la Pélisserie est constituée (par 56 personnes) le 6 novembre 1849, en conformité de la loi du 27 août 1849. Durée : 50 ans, capital : seize mille deux cents francs répartis en cent actions de cent soixante-deux francs chacune, afin d'acquérir la maison servant de chapelle, confinée au nord par la maison de l'ancienne Société Economique, au levant par la rue de la Pélisserie, au midi par la maison Fatio, au couchant par celle de l'hoirie de Daniel Peschier-Fazy. Cette vente est faite pour et moyennant la somme de quinze mille francs.

1887

La Société par actions constituée le 6 novembre 1849 sous le nom de Société civile de la Pélisserie devient le 26 octobre 1887 la Société anonyme de la Pélisserie, régie par le titre XXVI du Code Fédéral des obligations. Le capital social demeure fixé à la somme de seize mille deux cents francs.

1924

La Société anonyme de la Pélisserie est transformée le 29 avril 1924 en Association de la Pélisserie, adoptant la forme corporative conformément aux dispositions des art. 60 et suivants du Code Civil Suisse. Cette Association a pour but de gérer et entretenir la chapelle du N° 20, rue de la Pélisserie.

L'Eglise de la Pélisserie



L'église confesse sa foi en un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, créateur et maître souverain de l'univers, visible et invisible, d'éternité en éternité. Elle a pour base de sa foi et norme de son enseignement l'Ancien Testament et le Nouveau Testament formant ensemble l'Écriture sainte, inspirée de Dieu et qui le révèle.

Les membres de l'Église de la Pélisserie adhèrent sans restriction à sa base doctrinale et à sa confession de foi ; ils participent à ses activités et responsabilités diverses. Ils se réunissent en assemblée générale pour toutes les décisions importantes concernant l'église, notamment pour la nomination périodique des anciens, chargés collégalement de sa marche spirituelle et matérielle. Outre les rencontres générales de ses membres, l'église encourage des activités spécialisées engageant plusieurs d'entre eux, selon leurs qualifications, dans des secteurs déterminés (voir pp. 21 ss.).

Bien qu'indépendante, l'Église de la Pélisserie se rattache aux assemblées évangéliques de Suisse romande, avec lesquelles elle participe à l'oeuvre missionnaire, par le moyen d'organes tels que le Trait d'union missionnaire (TUM) et la fondation La Prévoyante (créée le 29 novembre 1969). Elle s'intéresse en outre aux activités de la Société évangélique de Genève et de l'Alliance évangélique genevoise dont elle fait partie.

C'est le 21 septembre 1817 que s'est trouvée constituée à Genève la première église indépendante (voir pp. 6 ss.).

Malgré une opposition parfois violente, elle s'est rapidement accrue et dut occuper successivement plusieurs locaux, avant de se fixer dans sa chapelle, 20, rue de la Pélisserie, en mars 1839 (voir pp. 13 ss.). Tout en affirmant, dès son origine, son indépendance religieuse, juridique et financière, l'Eglise de la Pélisserie reconnaît en Jésus-Christ son seul chef ; elle affirme ainsi son appartenance à l'Eglise universelle.

L'Eglise de la Pélisserie n'est qu'une des assemblées et églises évangéliques réparties dans le monde entier, sans hiérarchie ni organisation centrale ecclésiastique, mais dans la ligne de la foi des apôtres et des premières églises locales de leur temps. Sans qu'on puisse estimer leur nombre ni leurs activités, il est certain que leur présence en tous pays contribue au témoignage à rendre à notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ pendant le temps de son absence.

Conformément à la mission qu'il a confiée à ses disciples, l'Eglise de la Pélisserie s'efforce :

- d'annoncer fidèlement la Parole de Dieu,
- de développer la communion des croyants avec Dieu et entre eux,
- de conduire à Jésus-Christ les personnes encore étrangères au salut par la foi,
- de répondre aux besoins respectifs de chacun, tenant compte de son âge,
- et enfin de regarder l'avenir avec confiance, en s'appuyant sur les promesses de Dieu et en se laissant instruire par les exemples et les expériences du passé.

**L'Eglise de la Pélisserie:
Ses origines et son histoire**



La place du Bourg-de-Four vers 1830, telle que l'ont connue les membres de l'église indépendante devenue, des 1839, l'Église de la Pélisserie.

(Aquarelle de I.S., artiste inconnu)

Contexte historique

En 1817, quand naît l'église qui deviendra l'Église de la Pélisserie, on vient de vivre:

En 1789

la Révolution française.

En 1798

l'annexion de Genève à la France.
Genève, chef-lieu du département du Léman. Création des communes.

En 1813

la restauration de la République, régime de la Restauration de 1814 à 1842.

En 1815

l'entrée de Genève dans la Confédération. Congrès de Vienne, délimitant le territoire genevois. Traité de Paris, cession à Genève de communes françaises du Pays de Gex.

En 1816

la signature du traité de Turin, cession à Genève de communes savoyardes.

Le Bourg-de-Four:



Place du Bourg-de-Four, 221 (actuellement N° 14)
Aquarelle de Ph. Jamin (1848-1918)

Selon recensement 112 de 1834 :

Les 3 appartements des 2e et 3e étages forment un local destiné au culte dissident.

avant-dernier lieu de l'Église indépendante



Place du Bourg-de-Four (seconde moitié du XIX^e siècle). Le lieu de culte de l'Église du Bourg-de-Four est signalé par une surface encadrée.

Transcription du texte manuscrit figurant au bas de l'aquarelle

Église du Bourg-de-Four (1818). C'était tous les jours de nouvelles alertes. La vie de notre frère, et celles aussi de quelques-uns d'entre nous furent plus d'une fois en péril. Ami Bost habitait Genève et y remplissait la charge de pasteur dans l'Église du Bourg-de-Four. C'est de là où est venu le nom d'Église du Bourg-de-Four sous lequel nous avons été connus jusqu'en 1839. GUERS

L'Eglise de la Pélisserie: un regard sur 170 ans d'histoire

L'Eglise de la Pélisserie est le maillon d'une chaîne qui la relie à la première église indépendante à Genève, constituée le 21 septembre 1817.

Le temps des pionniers

L'histoire de cette église est donc intimement liée à celle du Réveil religieux en terre genevoise. On ne peut, en effet, se pencher sur ses origines, sans évoquer les pionniers de ce mouvement qui marqua, à Genève, la première partie du siècle passé : tout d'abord, la figure remarquable de Robert Haldane, chrétien écossais et véritable guide spirituel, puis le nom de ceux qui, directement ou indirectement, bénéficièrent de son enseignement, les : César Malan, Ami Bost, Henri Empeytaz, Henry Pyt, Jean-Guillaume Gonthier, Pierre Méjanel, Emile Guers, Louis Gausson

En ce début du XIXe siècle, l'église de Genève n'est plus celle de Calvin. Du christianisme vivant et lumineux des Réformateurs, on a passé insensiblement au rationalisme le plus desséchant. Or, à Genève en ce même temps, à la suite de l'influence exercée par le piétisme morave et le méthodisme anglais, se tiennent, en privé, de petites assemblées religieuses où l'on prie et où l'on chante des cantiques. On se rencontre aussi au sein de la « Société des Amis » ou encore dans des assemblées d'édification chrétienne qu'Empeytaz préside dans son appartement de la rue Verdaine. Ces réunions sont fréquentées assidûment par plusieurs jeunes étudiants en théologie - parmi lesquels Gonthier et Guers - tous avides d'approfondir et de vivre la réalité de la Vérité évangélique



Henri Empeytaz 1790-1853

1810

1817

Le temps de l'opposition

1813 Le 24 décembre 1813, le Consistoire, inquiet de voir se développer ces rassemblements

non-officiels, prend un arrêté interdisant à tout étudiant en théologie de participer aux assemblées religieuses particulières, sous peine de se voir refuser la consécration. Empeytaz, Guers et Gonthier, en conscience, ne peuvent se soumettre à pareille injonction. Empeytaz comparaît devant le Consistoire le 3 juin 1814, se voit interdit de tout office ecclésiastique et s'expatrie le 13 août 1814. En novembre 1816, Empeytaz fait paraître, du lieu de sa retraite, un écrit intitulé : « Considérations sur la divinité de Jésus-Christ, adressées à Messieurs les étudiants de l'Auditoire de théologie de l'église de Genève ». Cet écrit fait grand bruit

L'impasse théologique

Il s'ensuit que l'Autorité ecclésiastique, craignant les polémiques en chaire et le trouble qui pourrait en résulter dans le troupeau des fidèles. prescrit aux pasteurs en charge, le 3 mai 1817, de s'abstenir dans leur prédication d'exprimer leur opinion sur les points doctrinaux suivants:

1817

- la manière dont la nature divine est unie à la personne de Jésus-Christ ;
- le péché originel ;
- la manière dont la grâce opère, ou sur la grâce efficiente ;
- la prédestination.

Ce règlement, laissant planer un doute au sujet de la divinité de Jésus-Christ, suscite de vives réactions, tant à Genève qu'à l'étranger. C'est ainsi que l'idée de séparation, redoutée et à laquelle personne ne pensait vraiment jusqu'alors, va se concrétiser.

Une association se constitue quelques jours plus tard, formant un petit noyau de chrétiens évangéliques convaincus, duquel sortira bientôt la première église indépendante à Genève, depuis la Réformation.

Création et structuration d'une nouvelle église

Le **25 août 1817**, une conférence réunit Méjanel, Malan, Pyt, Gonthier, Guers et quelques autres personnes. Tous les participants se mettent d'accord sur la forme et l'organisation d'une église qui soit conforme à l'église primitive décrite dans le Nouveau Testament. Un mois plus tard, le 21 septembre, dix frères, réunis chez l'un d'eux à Sécheron (chez Drummond), prennent la Cène pour la première fois hors de l'église officielle. C'est Malan qui la distribue.

Le **5 octobre**, les frères et les sœurs de l'église naissante, célèbrent ensemble la Cène, distribuée par Pyt, dans un local de la Tête Noire, rue basse de la Croix-d'Or. Celui-ci est en fait une salle d'école mise à disposition par un ami croyant, J.-F Privat. C'est en ce lieu,

désormais, que se tiennent des réunions régulières. **1818** Le Réveil, à Genève, ne va pas troubler le formalisme officiel sans susciter une opposition, allant grandissant, au fur et à mesure que la petite église manifeste son existence. On s'y retrouve trois fois le dimanche et tous les soirs de la semaine. Gonthier, Méjanel et Pyt en sont les pasteurs provisoires.



Henry Pyt 1796-1835

Expansion de l'église naissante

1818 Le nombre des auditeurs s'accroît. La « petite église », ainsi nommée, se voit amenée à chercher un lieu de culte plus spacieux.

Un appartement est loué et aménagé à cet effet, près de l'hôtel de l'Écu de France. Mais, quelques mois plus tard, ce nouveau local se révèle à son tour trop exigü. Une salle plus grande et d'un abord plus facile est offerte dans le quartier de Rive.

C'est alors que survient un événement fâcheux. Le conflit est ouvert

D'abord larvée, puis ouverte - dans la presse - enfin violente - dans la rue - cette opposition va se manifester comme suit:

Le 7 juillet, à peine installés dans leur nouveau local, les membres de l'église sont pris à partie par un groupe de perturbateurs. violemment assaillis, ils sont contraints de vider les lieux. Après les quolibets, les injures, les menaces, on en est arrivé aux voies de fait. Le drame est évité par (l'intervention de la Milice, grâce à l'initiative du magistrat qui, cette année-là, est à la tête du Département militaire, M. Calandrini.

La petite église est bien secouée par ces événements. D'autant plus qu'en début d'année, en janvier, elle a perdu l'un de ses pasteurs, le dévoué Méjanel, expulsé (il est français) sans raison précise. Et puis, en juin, Pyt, lui aussi, a quitté Genève, mais de son plein gré, appelé comme suffragant à Saverdun (Ariège). Méjanel et Pyt sont remplacés par Empeytaz (de retour à Genève) et Guers.

Après l'affaire de Rive, les responsables de l'église estiment le moment venu d'éclairer l'opinion publique, manifestement mal informée. Il est décidé de publier une "apologie de l'église indépendante" réfutant les accusations dont elle est l'objet. Cette mise au point semble calmer les esprits, jusqu'ici très excités.

De juillet à septembre, les fidèles sont privés de réunions générales. Dispersés, ils se rencontrent en petits groupes dans des maisons particulières.

Installation au Bourg-de-Four

En septembre, un local est trouvé, place du Bourg-de-Four. C'est en ce lieu que va se fixer l'église indépendante. Elle sera connue dès lors, et jusqu'en 1839, sous le nom d'Église du Bourg-de-Four ».

L'orage est apaisé. Toutefois le calme dans la rue n'est pas encore entièrement revenu. Les réunions sont fréquemment troublées, et cela non seulement au Bourg-de-Four, mais aussi au Pré-l'Evêque, où Malan a ouvert sa demeure à la prédication de l'Évangile.

Remarquons en passant que Malan, de cœur avec ses compagnons du Réveil de la première heure, mais restant éloigné des principes séparatistes en matière ecclésiastique, se tient à l'écart de l'église indépendante. Il fera construire en 1820, dans son jardin, une chapelle qui subsistera jusqu'en 1863, appelée Chapelle du Témoignage ».



César Malan 1787-1864

Le temps de l' institutionnalisation

1819 1821 Le 7 mars 1819, deux des pasteurs : Guers et Gonthier, qui n'avaient pas été consacrés dans l' Église nationale pour les raisons que l'on sait, reçoivent l'imposition des mains de Bost, évangéliste itinérant de passage à Genève. Cependant, deux ans plus tard (en 1821), Guers et Gonthier jugeront bon, avec l' assentiment de l' église, de se rendre en



Emile Guers: 1794 - 1882

Angleterre à "Poultry Chapel" (près de Mansion House), où ils recevront la consécration qui leur conférera le caractère officiel de leur fonction. Le troisième pasteur, Empeytaz, avait été consacré par Oberlin, au "Ban-de-la-Roche" (Vosges).

L'an 1820 est marqué, pour la petite église, par un précieux encouragement. Sur l'initiative de J.-F Privat et avec l'accord des anciens d'Herrnhut, la petite communauté morave de Genève décide de se fonder dans l' Église du Bourg-de-Four.

Aperçu de la vie de l' église.

Chaque dimanche matin, le culte est présidé à tour de rôle par un des pasteurs; il débute par une courte méditation de l'un d'eux et se déroule sans suivre une liturgie. Les frères qui ont reçu le don prennent alors successivement la parole, pour rendre grâce, louer, exhorter. Puis on célèbre la Cène, qui demeure l'élément essentiel du culte. Enfin on termine par l'offrande.

L'après-midi, deux services : l'un à 14 heures, consacré à la réédification, l' autre à 19 heures, destinée à la prédication et à l' appel.

Chaque soir de la semaine, a lieu une étude biblique. La réunion du samedi soir est regardée comme une préparation au dimanche. L' instruction catéchétique des enfants n'est pas oubliée. En outre, tous les jeudis soir se tient une assemblée administrative.

Une action permanente d'évangélisation dans la campagne, le dimanche principalement, s'effectue par équipes de deux. On ouvre aussi à Carouge, puis à Saint-Gervais, des lieux pour réunions d'appel. De plus, une grande activité est déployée pour la diffusion de nombreuses publications religieuses.

L'œuvre missionnaire est aussi au premier plan des préoccupations de l' église. En 1819, est fondée une " Société des missions", auxiliaire de l' Institut de Bâle. Elle est remplacée, en 1821, par une nouvelle société, mieux adaptée aux besoins, composée, en plein accord avec l' Église du Bourg-de-Four, de chrétiens de l' Église nationale entraînés par les pasteurs Gausson et Coulin.

1823

Le 14 janvier, après une année de maladie, décès de Jean-Guillaume Gonthier, âgé de 30 ans, principale colonne de la « petite église » après 4 ans de ministère seulement.

1824

L'église de Bourg-de-Four compte environ 300 membres

L'opposition subsiste

1825 - 1826

L'inauguration d'un local pour réunions d'appel, à Saint-Gervais, suscite une vive opposition des habitants du quartier.

Comme à Rive en 1818, la manifestation dégénère en émeute.

Les participants à la réunion sont poursuivis à coups de pierres jusqu'au Bourg-de-Four. L'assemblée, dans son local du Bourg-de-Four (le 10 août 1825), doit soutenir un siège de plus de deux heures. Elle est heureusement protégée par une cinquantaine de gendarmes que M. Auguste Cramer, magistrat chargé de la direction de la Police, met sur pied rapidement.



Ami Bost 1790 - 1874

Un sermon du pasteur Cheyssière, de Ferney, sur l'esprit de secte » a mis le feu aux poudres.

Bost, à titre personnel, mais fortement encouragé par le pasteur Gausssen, de Satigny, répond au sermon de Cheyssière par une vive réplique écrite, intitulée : « Défense de ceux des fidèles de Genève qui se sont constitués en église indépendante, contre les sectaires de cette ville, en réponse au sermon sur l'esprit de secte ».

Cet écrit vaut à son auteur un procès et une inculpation pour calomnie. Bost est acquitté de ce chef d'accusation (ce qui lui évite une peine de prison), mais il est condamné pour "injures !" à une amende de 500 francs (7 février 1826). En trois jours, une souscription parmi les chrétiens évangéliques, sans distinction d'église, atteint la somme de 1 500 francs.



1829 En octobre, l'Église du Bourg-de-Four fonde un Institut pour la formation d'évangélistes et d'instituteurs populaires.

La Société évangélique et l'Oratoire

1830 Ouvrons ici une parenthèse, pour relever que le Réveil, grâce à la position évangélique affirmée de plusieurs pasteurs de l'église officielle, a exercé une influence sur un grand nombre de chrétiens attachés à l'Église nationale.

En **1831**, sous l'impulsion de Louis Gausssen, pasteur à Satigny, est créée la **Société évangélique**. Dans son local, rue des Chanoines, la Société évangélique se transforme peu à peu en communauté et devient, en **1834**, l'**Oratoire**, nom de la chapelle qu'elle a fait construire dans la haute ville.

Assez rapidement, l'Oratoire aura tout ce qui caractérise une église constituée. Mais on prend soin d'éviter ce qui, dans le déroulement du culte, pourrait lui donner une apparence séparatiste.

L'Oratoire jouera un rôle épisodique dans l'histoire de l'Église de la Péllisserie quelques années plus tard (de 1849 à 1883).

Déménagement à la Péllisserie

L'insuffisance des locaux du Bourg-de-Four engage l'église, dès 1837, à envisager la construction d'un lieu de culte qui corresponde à ses besoins. Les fonds nécessaires sont recueillis... jusqu'en Angleterre. Une chapelle est construite à la rue de la Péllisserie. Elle est inaugurée le **24 mars 1839**.

Dès ce moment-là, l'Église indépendante du Bourg-de-Four prend le nom d'**Église de la Péllisserie**.

Le temps de la division

Départ des disciples de J.N. Darby

1842 Année douloureuse. Le **3 mars**, sans préavis, une soixantaine de frères et sœurs, gagnés par les vues de Darby, rompent subitement la communion fraternelle et s'en vont.

L'église en est affectée. Brisée, elle reprend péniblement sa marche, avec courage.

Tentative de regroupement

1849 Les temps ont changé. Les passions se sont apaisées. Les divergences dogmatiques qui divisaient les gens du Réveil, se sont atténuées. On éprouve alors, entre évangéliques, le besoin de se tendre la main et de s'unir.

Constitution de l'Église libre

Après de nombreuses délibérations préparatoires, une église évangélique libre est constituée.

Elle se compose, après adhésions individuelles, des membres de l'Église de la Péllisserie et de l'Oratoire, d'une partie de l'Église du Témoignage (de Malan) et de quelques membres de l'Église nationale.

Le 14 janvier 1849, l'Église évangélique libre nomme ses conducteurs, au nombre de vingt. Ce sont : MM. Pilet, Demole, Gausssen, Empeytaz, Guers, Cordes, L'Huillier, Lombard, Merle d'Aubigné, Tronchin, Brocher, d'Espine, Fasy-Ailléon, Jacottet, Alphonse Loup, Perrot de Pourtalès, Charles Saladin, Bieler, Crémieux et Giardon.

Séparation d'avec l'Église libre

Les lieux de culte subsistent ; leurs particularités aussi.

A l'Oratoire, la Cène est distribuée une fois par mois, tandis qu'à la Pélisserie elle est célébrée tous les dimanches.

Mais ce qui distingue surtout la Pélisserie de l' Oratoire, bien que fondues en une seule église évangélique libre, c'est la tendance nettement presbytérienne de l' Oratoire et la forme congrégationaliste de la Pélisserie.

L'union durera 34 ans... non sans frottements !

1883

Quelques prédications, à l' Oratoire, donnent lieu à des controverses sur des questions doctrinales. Une minorité manifeste sa désapprobation. Ces divergences de doctrine sont invoquées comme motif de la séparation qui survient en **1883**.

L'Église de la Pélisserie, désormais indépendante, prend une voie qui lui est propre, avec parmi ses responsables MM. Crémieux, Goetz, Félix, Bertrand, Laval, Briquet, Chapuisat, Bratschy, Isaac, Giroud, Marmoud, Meylan, Ostermann, Pittet et d'Almen.

La fin des temps < héroïques >

Hélas, les archives font défaut pour la période de 1883 à 1950. Seuls des procès-verbaux des années 1888-1903, quelques lettres et un écrit de 1922 nous renseignent sur ces décennies.

A Genève, le contexte religieux s'est sensiblement modifié. Ce que l'on qualifiait de « séparatisme » ne suscite plus l'opposition qui se manifestait dans les périodes précédentes.

Faiblesse

1883

La « petite église » qui vient de se séparer de l' Église évangélique libre, voit le nombre de ses membres diminuer fortement.

En 1887: 149, puis en 1903 : 84 personnes seulement figurent dans le registre de l'église.

1900

Consciente de sa faiblesse. l' Église de la Pélisserie va connaître des années difficiles. Le bateau fait eau de toutes parts.

Et c'est encore en 1900 précisément, au creux de la vague, que quelques membres habitant Colovrex et Chambésy, à cause de la distance, essaient à Colovrex et y instaurent le culte.

Rigueur

1911

Il s'ensuit que la venue à Genève de M. Emile Barbezat est accueillie avec reconnaissance. Sous sa forte autorité, l'église s'oriente dans le sens de la rigueur, tant de la doctrine que de la discipline. La vie interne de la communauté et ses relations avec l' extérieur s'en trouvent marquées.

En revanche, son organisation ecclésiastique ne variera pas de 1883 à nos jours, le service pastoral sera exercé par le presbytère

1920

L'Église de la Pélisserie se dote d'un corps d'anciens renouvelé périodiquement par élection et/ou cooptation.

Élargissement

Des 1920, s'ouvre une période caractérisée par un regain d'intérêt pour l' évangélisation en notre cité et pour l'œuvre missionnaire en collaboration de plus en plus étroite avec les autres assemblées de Suisse romande.

1932

Mlle Bremond prend l'initiative d'installer un kiosque biblique en ville. M. Ravy collaborera à cette évangélisation en plein air; en outre, il ouvrira une petite librairie biblique aux Pâquis.

1937

Début des groupes missionnaires en Suisse romande.

Schismes et fusions

1960 - 1961

Un important schisme d'origine doctrinale dans une autre église donne naissance à plusieurs assemblées dites « darbystes élargies Certains membres rejoignent directement l'Église de la Pélisserie. Le 17 novembre 1984, frères , "larges", et "élargis", fusionnent en un seul milieu évangélique renforcé, bien engagé dans plusieurs activités communes en Suisse romande.

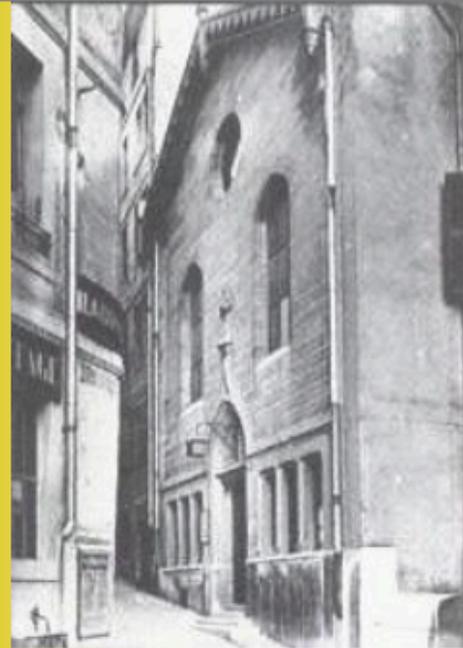
1981

Un nombre important de membres de la Pélisserie, à la recherche d'une autre vie ecclésiastique, rejoint la paroisse de l' Oratoire.

1987

Le 15 février 1987, l'assemblée « darbyste élargie » de la rue Amat se rattache à la Pélisserie en quasi totalité.

La chapelle de la Pélisserie



Appel de fond pour la construction

Projet de construction d'une chapelle

Description de l'édifice

Inauguration de la chapelle

Restauration de la chapelle

Appel de fonds pour la construction

La lettre de septembre 1835 sollicitant des fonds en vue de l'édification d'une chapelle fut envoyée principalement à des coreligionnaires de l'étranger. Nous la reproduisons in extenso ci-dessous.

Les pasteurs et les diacres de l'Église de Christ qui s'assemble au Bourg-de-Four, à Genève, à leurs frères en Jésus-Christ.

Bien-aimés frères en Christ, l'Espérance de la Gloire. que la Grâce du Seigneur Jésus-Christ, la Charité de Dieu, et la Communication du Saint-Esprit soient avec vous tous. Amen !

Dès 1811, quelques-uns d'entre nous avons eu le doux privilège de connaître Jésus, et de parler de son amour au milieu de nos compatriotes. Ce grand Dieu et Sauveur nous a fait ainsi la grâce d'assister à la naissance du réveil religieux de Genève, et de prendre une part active à cette nouvelle réformation de notre patrie. Honneur dont nous nous déclarons mille fois indignes, et dont nous le bénissons dans le temps et dans l'éternité. Jusqu'en 1817. nous n'avions eu que de simples assemblées d'édification plus ou moins publiques, mais nullement séparées de l'Église nationale de notre ville. Au mois d'août de cette même année, nous adoptâmes une forme régulière d'Église, indépendante de la communion générale. et constituée selon la Parole de Jésus et de ses apôtres. Dès lors, la prédication du salut par grâce s'est faite parmi nous avec une force et une clarté croissantes, et l'affluence des âmes désireuses de l'entendre, nous a plusieurs fois contraints de chercher pour nos réunions des salles plus spacieuses.

Le local que nous occupons depuis 1819 sur la place du Bourg-de-Four, et que de nouveaux arrangements avaient considérablement agrandi en 1826, à peu près suffisant pour cette époque-la, ne répond maintenant plus à sa destination, par les raisons principales que voici :

Nous pouvons, par la bonté du Seigneur, en dire autant de la France et de la Suisse française. Il nous a donné de concourir aussi, dès le Principe, au nouveau réveil de ces contrées. soit par le moyen de diverses publications religieuses, en particulier du Magasin Évangélique, Journal qui paraît avoir donné parmi nous une impulsion marquée à l'œuvre des missions païennes et continentales, soit par l'envoi officiel, soit par le départ volontaire. Soit bien obligé par la persécution, de plusieurs témoins de Jésus, dont quelques-uns se reposent déjà dans le sein de leur Maître (Félix Nef, Henry Pyt), et d'autres sont encore engagés dans la lutte. Jusqu'ici nous avons eu la douceur de compter au-delà de vingt-cinq serviteurs de Dieu, ministres, missionnaires-Instituteurs, missionnaires-artisans, colporteurs et autres, sortis ou de notre Église ou de notre école d'évangélistes populaires, pour aller annoncer en France et ailleurs, les richesses incompréhensibles de Christ. La plupart d'entre eux travaillent encore: deux sont maintenant en route pour l'Orient. Au Seigneur seul soit la gloire; à nous: la confusion de face pour nos nombreuses infidélités!

D'abord ce local est si loin de pouvoir contenir les auditeurs étrangers à notre troupeau, qu'il peut à peine recevoir l'église toute entière que sa petitesse nous a jusqu'ici privés d'une grande douceur, objet de tous nos vœux, celle de pouvoir amener avec nous nos enfants dans notre maison de prières, et de nous réunir de temps en temps avec eux en assemblée générale pour les présenter au Seigneur.

De ce défaut de capacité de notre local. résulte pour nous un inconvénient d'un autre genre. également fort grave. Les personnes d'une complexion délicate fuient avec regret une salle de dimensions si rétrécies, ou des courants d'air perpétuels, une atmosphère rapidement viciée, la difficulté de respirer à l'aise. l'intensité de la chaleur dans la belle saison, etc., menacent à l'envi les santés affaiblies. Les pasteurs les premiers souffrent en leurs corps de l'étroitesse du vase dans lequel ils ont à délivrer le message du salut.

Sans doute de tels inconvénients justifieraient déjà suffisamment la recherche que nous faisons actuellement d'un meilleur local. Mais il en est un troisième d'une gravité si manifeste, qu'il suffira de l'énoncer pour frapper tous nos amis chrétiens. Notre local actuel, avec ses deux compartiments, dont le plus élevé est disposé en tribune ou galerie, ne nous offre aucune garantie d'une entière solidité ; la maison dont nous occupons le deuxième et le troisième étages, est vieille et usée ; tellement que, dans les réunions ou la salle supérieure et l'inférieure sont complètement remplies, nous nous trouvons nécessairement placés sous la menace d'un accident terrible. Sans doute le Seigneur sait protéger et garantir les siens mais le Seigneur aussi ne veut pas que les siens le tentent.

Jusqu'ici nous avons toujours été en location. Mais à moins que nous ne renouvelions, si possible, notre bail actuel, à l'avenir nous ne trouverions nulle part à louer. Les nombreuses tentatives que nous avons faites, à de longs intervalles, pour nous procurer un appartement plus convenable, ont constamment échouées. Pour bien des raisons l'on ne se soucie nullement de recevoir en location chez soi, l'une de ces congrégations dites « méthodistes » ; tellement que si la fidélité de notre Père ne nous eut ouvert, puis conservé, notre asile du Bourg-de-Four, nous n'eussions vraiment su, et nous ne saurions encore à la lettre, que devenir.

Dans un tel état de choses, quelle obligation pèse donc sur nous ? Évidemment celles de représenter à nos amis en Christ notre position « domiciliaire », telle que nous venons de la retracer, et de les inviter à procurer, à l'une de ses églises, un lieu de réunion tout à la fois

plus spacieux et plus sûr, et à Genève, un moyen de plus d'édification chrétienne. Bien des personnes, nous le savons, qui se tiennent presque habituellement éloignées de nos assemblées, par l'une ou l'autre des raisons énoncées ci-dessus, s'empresseront de s'y rendre dès que nous aurons un local convenable à leur offrir.

C'est particulièrement vers nos frères de l'étranger que nous tournons aujourd'hui nos regards. Genève, en cette affaire, ne nous présente que de faibles ressources. Car, d'abord pour ce qui nous concerne, nous frères du Bourg-de-Four, nous saurons sans doute les tout premiers nous imposer pour cet objet de nouveaux sacrifices ; mais que sera notre pite auprès des sommes qu'exige la réalisation de nos vœux ? Sans doute aussi nos frères de l'église présidée par M. le pasteur Malan, qui connaissent et comprennent notre position, nous apporteront aussi leur offrande fraternelle ; mais leurs moyens pécuniaires sont-ils fort supérieurs aux nôtres ? Quant à la Société Évangélique de Genève, quelques-uns de ses membres nous ont appris à compter sur leur bienveillance chrétienne ; mais, association religieuse dans l'église nationale à laquelle elle déclare formellement appartenir, la Société Évangélique ne peut collectivement faire part des ressources dont elle dispose, à une église qui s'est dès longtemps proclamée indépendante.

C'est donc à vous, nos frères, étrangers à Genève, c'est à vous, nos chers concitoyens en Christ, que nous exposons maintenant notre désir ; pesez-le devant notre commun Père. Mais nous ne le dissimulerons point ;

l'entreprise dont il s'agit est vaste ; une somme considérable pourra seule la réaliser. Il existe deux manières d'obtenir une salle d'assemblée spacieuse et commode ; c'est, ou d'acheter un terrain libre, sur lequel on élèverait une modeste chapelle, ou d'acquérir un immeuble convenable, que l'on disposerait, tout ou partie, suivant le cas, en maison de prières.

Dans l'une et l'autre alternatives, la dépense sera sûrement considérable. A Genève, ville close et ceinte de remparts, où chaque jour un nouvel édifice est construit, le sol et les immeubles s'élèvent à des prix immodérés ; c'est surtout le cas, il paraît, dans la partie supérieure de la ville, qui est précisément celle que nous choisirions, pour être plus sûrs que notre culte ne serait point troublé.

Maintenant, des deux alternatives que nous venons d'exposer, celle d'acquérir un immeuble pour l'arranger modestement en chapelle. est la seule possible à réaliser à Genève.

Or, il se présente actuellement un immeuble à vendre ; il nous conviendrait sous tous les rapports ; il est tout à la fois très simple, vaste, solide et bien situé ; une partie suffirait pour la chapelle ; le reste serait laissé en appartements ; et le produit des loyers, déduction faite des frais de l'établissement de la chapelle et de ses dépendances, de l'entretien annuel de l'édifice, et de toutes les dépenses indispensables serait scrupuleusement employés, soit à l'entretien de l'école d'évangélistes-instituteurs, fondée, en 1829, dans l'Église du Bourg-de-Four, soit à la propagation de la Parole de Dieu, surtout en France, par le moyen de colporteurs, de régents-évangélistes, ou de tout autre manière.

Mais pour acheter l'immeuble que nous avons en vue, nous ne possédons que la somme de 23 650 francs de France. Toutefois nous pensons sérieusement à l'acquérir si Celui qui a dit : "**L'or est à moi, et l'argent est à moi**", daigne, par le moyen de ses rachetés, nous mettre en état de le faire.

Tels sont, frères, nos vœux et nos projets ; nous les avons dits à notre Père : et nous les présentons à plusieurs de ses enfants, en simplicité de cœur, et dans une filiale confiance en ses promesses. Fasse le Dieu trois fois saint. qu'après avoir bégayé séparément ses louanges dans nos maisons de prières terrestres, nous chantions tous ensemble l'alléluia divin dans le vrai sanctuaire, durant toute l'éternité !

H. Empeytaz, É. Guers, T L'Huilier (Pasteurs)

J. Foulquier, F Muller, F Reymond. J. Séchehayé, (Diacres) H. Wolff-Hauloch,

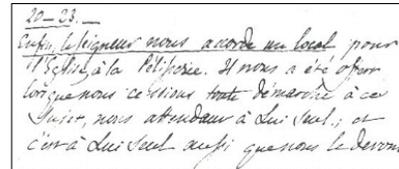
Genève, Septembre 1835

Projet de construction d'une chapelle à la rue de la Pélisserie

En février 1837, le financement du projet est assuré et un emplacement est enfin trouvé à la rue de la Pélisserie (voir fac-similé ci-contre tiré de Fragments des archives de la petite Eglise de Christ, connue sous le nom d'Eglise du Bourg-de-Four, 20-23 février 1837, manuscrit non publié, 3e cahier, p. 38)

On parlait depuis longtemps chez nous de construire ou d'arranger pour l'Eglise un local plus spacieux que celui du Bourg-de-Four, dont l'insuffisance se faisait sentir tous les jours davantage. Après bien des recherches faites inutilement dans ce but, nous avions enfin, de guerre lasse, cessé toute démarche à ce sujet, quand un emplacement convenable nous fut tout à coup offert ; c'est celui sur lequel s'élève aujourd'hui la chapelle de la Pélisserie ; nous pouvons bien dire que c'est à Dieu seul que nous le devons. En même temps, il avait mis au cœur d'une sœur anglaise, Miss Eliza Cooke, qui avait fait un long séjour parmi nous, et dont la mémoire restera toujours chère à ceux qui l'ont connue, de nous envoyer d'Angleterre, où elle était alors de retour, une somme de 500 livres sterling soit (environ 12 500 francs), auxquelles elle en avait joint 63 (1575 francs) collectés par elle, pour être appliqués à ce même objet.

Le pasteur Guers, appelé par Miss Cooke à se rendre auprès d'elle à Hilton-Park, sa résidence près de Woilverhampton, ne la retrouva plus



20-23. —
C'est la sœur Cooke nous a écrit un local pour
l'Eglise à la Pélisserie. Il nous a été offert
lorsque nous ce vîmes tout démanché à ce
sujet, nous attendons à Dieu seul ; et
c'est à Dieu seul aussi que nous le devons

dans cette vallée de larmes ; elle venait d'entrer dans les demeures éternelles (mai 1837)¹ ; mais il profita de sa présence en Angleterre pour faire une collecte en faveur de la construction projetée. Dieu bénit cette collecte, et notre frère put rapporter à Genève quelques milliers de francs recueillis en diverses localités de ce pays.

(Tiré de E. Guers, Coup d'œil sur l'état de l'Eglise indépendante de 1826 à 1849. Genève, 1871, p. 330)

La chapelle de la Pélisserie est à replacer dans l'ensemble de l'œuvre de Jacques-Louis Brocher, entre l'Oratoire de 1833, néo-classique, et le temple néo-gothique des Eaux-Vives de 1842

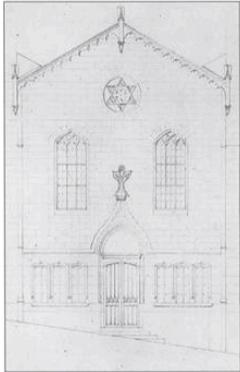


Jacques-Louis Brocher (1808-1884), architecte, formé à l'École des beaux-arts de Paris, a construit à Genève, notamment

Le Temple de l'Oratoire (rue Tabazan), 1833
la Chapelle de la Pélisserie, 1838-1839 ;
la Nouvelle Poste (actuellement Crédit Lyonnais), 1841-1842 ; construite en réutilisant les Halles de 1830 ;
le Temple des Eaux-Vives, 1842 ;
un hôtel particulier, 1-3 Promenade du Pin, 1862 ;
la Salle de la Réformation, 1863.

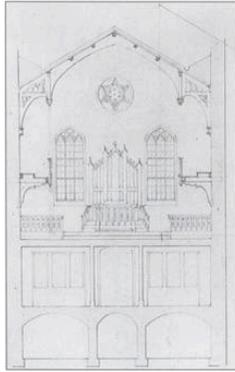
Dans le développement genevois, ce dernier édifice religieux bâti à l'intérieur de la ville médiévale, précède la dispersion des églises dans les nouveaux quartiers en formation après 1846 (paroisses protestantes ; églises

¹ Un journal religieux de son pays, en annonçant sa mort, s'exprimait ainsi : « La grâce a consommé ce qu'elle avait commencé »



Élévation de façade de la chapelle

Sur ce dessin de Brocher, la façade de la chapelle, telle qu'elle a été réalisée. En bas, le grand portail inscrit dans un arc en accolade, avec de part et d'autre trois fenêtres en accolade également. Au-dessus, deux hautes fenêtres gothiques qui éclairent l'espace intérieur. Arcatures et pinacles soulignent les deux pans de la toiture.



Coupe transversale de la chapelle

Cet autre dessin de Brocher montre l'organisation intérieure de la chapelle : un espace unique avec une galerie à mi-hauteur sur trois côtés. Au fond, entre les deux fenêtres, la chaire de prédication. Les boiseries de la charpente et de la balustrade, dans le « style ogival des Tudors », habillent remarquablement l'architecture fort simple.

catholiques : église anglicane, église orthodoxe, synagogue) et l'évolution du gothique vers une phase plus « archéologique », anglaise (église anglicane de la rue du Mont-Blanc) ou française (église Notre-Dame).

Toute étude du programme et de la signification de la chapelle de la Pélasserie doit s'appuyer sur l'histoire des communautés religieuses dissidentes de Genève. Commandée par la jeune Société évangélique qu'avait fondée en 1831 le pasteur Louis Gausson, cette chapelle est une des manifestations du renouveau d'activité religieuse connu sous le nom de Réveil. De dimensions restreintes, elle était destinée plus spécialement à « l'édification mutuelle » ; alors que l'Oratoire était consacré à l'enseignement théologique et à la prédication, d'où ses vastes dimensions.

L'architecte J.-L. Brocher, membre de l'église évangélique (et père du pasteur Emile Brocher), est intimement lié à ce mouvement auquel les bons Genevois reprochaient de « trahir une influence étrangère » (« les idées et l'argent des Anglais y jouent un trop grand rôle »...).

L'emplacement choisi à la rue de la Pélasserie est limité de deux côtés par les murs mitoyens des maisons d'habitation voisines. Aussi, la chapelle n'offre à la rue que sa façade en pierre appareillée (fig. p. 36, gauche). Et pourtant cet édifice est un manifeste : il fait date dans l'histoire du néo-gothique genevois. C'est, en effet, la première réalisation dans ce style et il

faudra attendre 1850 pour voir se généraliser le courant stylistique médiévalisant. L'architecte J.-L. Brocher - très influencé ici par l'architecture médiévale - ne cache pas sa dette vis-à-vis de l'Angleterre, puisqu'il dit lui-même qu'il s'inspire du « style ogival des Tudors ».

Le style de la façade s'intègre harmonieusement dans l'ensemble de la rue bordée de plusieurs maisons gothiques. Cette façade présente un socle correspondant à la hauteur du rez-de-chaussée, surmonté d'une épaisse corniche et où sont pratiquées les ouvertures nécessaires à l'accès et à la lumière. La porte d'entrée, inscrite dans un arc en accolade surmonté d'un fleuron appliqué, est flanquée symétriquement de chaque côté, de trois fenêtres en bande, surmontées chacune d'un arc du même type.

Le corps de la façade elle-même, très lisse, est uniquement percé de deux hautes fenêtres gothiques et d'une rosace. Le virevent de bois découpé « pittoresque », qui borde le toit, s'apparente davantage au style de la maison d'habitation qu'à celui de l'édifice religieux.

Le plan général de l'édifice est organisé sur deux niveaux.

Au niveau du socle (niveau de la rue), un couloir central distribue de petites pièces situées de part et d'autre et conduit à un escalier double qui donne accès à la chapelle proprement dite, située au 1er étage.



Détail du fleuron appliqué surmontant la porte d'entrée. aquarelle de J.-L. Brocher

La nef, sobre et dépouillée, prend jour par les deux hautes fenêtres gothiques et la rosace mentionnées plus haut. Au-dessus, deux verrières "Tudor" — condamnées lors de la restauration de 1953-1959 — illuminaient l'intérieur (fort chichement à vrai dire, car la rue est étroite).

La lourde charpente, constituée de six fermes découpées en ogive de forme Tudor (comme les fenêtres), est agrémentée de part et d'autre d'arcs ogivaux se terminant longitudinalement par des clefs pendantes. Celles-ci sont reliées aux murs latéraux par des membranes arquées qui s'appuient sur deux corbeaux en pierre.

La galerie à mi-hauteur (fig. p. 17), supportée par des consoles en bois, est en rapport avec la charpente elle était entourée d'une balustrade dont les boiseries — une improvisation à partir de l'arc ogival — ont été recouvertes on 1958-1959 par deux panneaux de contreplaqué

Le mur situé en périphérie de la parcelle, côté cour (au fond de la chapelle), est percé d'une série de fenêtres jumelées superposées sur trois niveaux. Il s'agit du mur de la maison voisine existant antérieurement à la chapelle. Afin de supprimer l'angle imposé par la parcelle et d'obtenir un mur plan, un second mur a été construit, formant le fond du bâtiment. L'espace résiduel ainsi formé s'ouvre d'un côté sur la cour, de l'autre sur la nef et sur l'escalier. En outre, il permet d'accéder à la toiture initialement de tuiles (actuellement d'ardoises).

Recapitulation		Strain, et 1/2
page 2 1/2	Maçonniers ouvrages à la journée	2534 9 6
id e 3/10	Toisages des ouvrages en Maçonnerie	23770 9 6
De 11/13	Cyprien et vernis à l'huile	4430 - 2
Ouvrages fait par indivis avec la Société Eco ^{te} Selon notaire à chaque partie montant à f. 222. 2.		
à déduire 1/3 p ^{te} la dite Société	242-14 8	
	reste f. 484 9 4	484 9 4
	ensemble f.	31220 4 6
	voir ci-dessus	130 0 1
	Don pour Ste. Anne par... f.	31350 4 7
Le 16/11/1891		
<p>Acquitté pour tel et tel compte par la dite Société et le dit... fait en 1891 et compté Genes le 6 novembre 1891 Campiche Chappuis</p>		

Décompte des frais de construction de la chapelle de la Pélisserie: Fac-similé du compte de maçonnerie de Campiche Chapuis, entrepreneur. (acquitté le 6 novembre 1891)

Inauguration de la chapelle



Détail de la poignée de la porte d'entrée, aquarelle de OE-L. Brocher

La chapelle de la Pélisserie fut inaugurée le **24 mars 1839**. Le récit suivant est tiré de Fragments des archives de la petite Eglise de Christ, connue sous le nom d'Eglise du Bourg-de-Four manuscrit non publié, 35 cahier, p. 49 à 53 :

Le frère pasteur Guers, chargé d'ouvrir la cérémonie le fit en ces termes :

"Mes frères, je vous invite à vous lever !"

La maison de prière dans laquelle nous sommes assemblés a été élevée à la gloire du Dieu trois fois Saint, du Père, du Fils et du Saint-Esprit:

Pour rendre témoignage aux grandes Vérités qu'a programmées l'Eglise de tous les siècles, l'Eglise de l'âge primitif, l'Eglise du moyen âge, l'Eglise de la Réformation aux Vérités que proclamaient dans nos murs, il y a 300 ans, ces trois nobles témoins du Fils de Dieu, Viret, Farel et Calvin.

Pour annoncer, selon la mesure du don de Christ qui nous a été départie, que le Salut, de l'Alpha à l'Oméga, vient de Celui qui est assis sur le Trône et de l'Agneau.

Et pour adresser les âmes travaillées et chargées à l'Ami des pécheurs et les affermir ensuite, par la grâce du Saint-Esprit dans la vivante connaissance de Celui qui nous a été fait de la part du Père, Sagesse. Justice, Sanctification et Rédemption,

A Lui soit gloire d'Éternité en Éternité!

Nous venons, en ce jour, le bénir de nous avoir si gratuitement et si miséricordieusement donné ce lieu de réunion qui nous était devenu indispensablement nécessaire.

Nous venons aussi, par nos chants, nos supplications et nos actions de grâces, le placer et nous placer solennellement sous la Sauvegarde de Celui qui marche au milieu des sept Chandeliers et qui tient les sept Étoiles en sa main droite. Que cette maison subsiste bénie aussi longtemps qu'elle servira à sa gloire. Et que nos âmes y paissent, heureuses et fidèles, sous la houlette du Souverain Berger. »

Mais qu'elle périsse du jour où, ce qu'à Dieu ne plaise ! les doctrines funestes d'une sagesse et d'une science faussement ainsi nommées, seraient parvenues à l'envahir.

Qu'ainsi donc, mes frères, notre aide et notre commencement soient au Nom du Père qui nous a aimés d'un amour éternel, du Fils qui nous a rachetés par son sang précieux, et du Saint-Esprit qui nous illumine, nous sanctifie et nous console. Amen ! »

L'assemblée s'étant assise, le frère qui présidait lut le Ps. 67, qui fut suivi du cantique: "Adorons Dieu notre Père". Et tous ensemble, tombant à genoux, nous suivîmes du cœur la prière que ce frère adressa à l'Auteur de tout don parfait pour le bénir de la grâce qu'il venait de nous faire en nous introduisant dans cette nouvelle maison de prière.

Le frère L'Huillier lut ensuite le Ps. 103, pria et fit chanter les versets 1 et 4 du cantique: "Chrétiens, peuple fidèle, etc.". Le frère Empeytaz termina le service en lisant le Ps. 138, suivi d'une prière, et du chant des versets suivants : « Sauve ton peuple, Seigneur ! etc. » « Veuille exaucer nos soupirs, etc. ». Ce sont les versets 7 et 8 du cantique « Grand Dieu ! nous te bénissons, etc. ».

Le cher pasteur Gaussens, désirant nous donner une nouvelle preuve de cet intérêt et de cet amour fraternels dont il n'avait jamais cessé de nous multiplier les témoignages, résolut d'assister à l'inauguration de notre nouveau local ; il réjouit tous nos cœurs par sa présence

au milieu de nous. Le pasteur Empeytaz, qui occupait encore la tribune où il était monté le dernier, l'invita à prier, et la requête de ce bien-aimé frère, respirant le plus tendre amour fraternel, pénétra tous nos cœurs.

Le pasteur Empeytaz lut encore le Ps. 150 ; puis un chœur chanta le Ps. 118, musique du frère Bost. Ce cher frère avait toujours accompagné les chants en touchant les belles orgues dont une soeur en Christ avait généreusement fait don à la chapelle : il avait ainsi voulu nous donner, lui aussi, ce témoignage de fraternité qui nous fut extrêmement sensible.

Un incident remarquable contribua à fortifier nos cœurs dans cette heure solennelle. Les 3 pasteurs s'étaient réunis quelques instants dans la petite salle d'en bas avant d'ouvrir l'assemblée. Là, après avoir prié ensemble, l'un d'eux se sentit pressé de demander au Seigneur, et par le moyen de sa Parole, quelque manifestation de sa volonté à notre égard ; puis, ouvrant la Bible avec foi, ses doigts et ses yeux s'arrêtèrent sur 2 Chr. 6 v 18-25

« Célébrez l'Éternel car il est bon, parce que sa miséricorde dure à toujours ». 1 Chr. 16. 34

Le 24-mars 1839 fut donc un jour bien solennel pour notre Eglise. Appelée jusqu'à ce moment là « Eglise du Bourg-de-Four », elle prit naturellement dès lors le nom de : « Eglise de la Pélisserie ».

Restaurations de la chapelle

On peut lire, gravées sur la charpente, deux inscriptions témoignant l'une de la construction de la chapelle, l'autre d'une réfection de la toiture

- Louis Rossi Tecinois (Tessinois), ouvrier plâtrier, travailla dans cette église pendant toute l'année 1838.

1952

- Joseph Fox, ferblantier, 1897.

En 1952, il a été procédé à la réfection complète de la façade sur rue en pierre de molasse, ainsi qu'à la réfection de la toiture.

1958

1959 Puis, à la suite de la résiliation du bail à loyer

du « salon vert » pour le 31 août 1958, l'Association de la Pélisserie s'est vue dans l'obligation de donner congé à son concierge, afin de transformer sa loge en salle de paroisse devant répondre aux activités de l'église. A la suite de cette décision et en regard de l'état de vétusté de l'intérieur de la chapelle, l'Association entreprend en 1958-1959 des travaux de transformation et de réfection pour un montant total de 62 000 francs, couvert par des dons et un prêt hypothécaire de 50 000 francs.

Cette opération de restauration simplificatrice de la chapelle semble lui avoir fait perdre une partie de son expression, si l'on se réfère aux dessins de J.-L. Brocher

- la charpente a été repeinte ;
- les boiseries de la balustrade de la galerie ont été recouvertes par un panneau de contreplaqué ;
- l'apport de lumière zénithale a été supprimé ;
- le vitrage de la rosace a été remplacé par un vitrail dans le goût « moderne » ;
- la chaire a été supprimée au profit d'une simple estrade.

1974

- Une partie du décor gothique de la chapelle a ainsi disparu et celle-ci a pris un caractère d'une rigueur assez dénudée.

En 1974, la chapelle fait à nouveau l'objet de travaux de rénovation intérieure couverts par un crédit de 50 000 francs.

Avant d'entreprendre ces travaux, l'orgue - instrument authentique de valeur historique - fut démonté et restauré complètement dans les ateliers de la Manufacture d'orgues de Lausanne.

Cet instrument, qui est vraisemblablement un orgue Walpen des années 1820-1830 « dont Mlle Trembley, soeur de Mme Empeytaz, avait, d'accord avec celle-ci, fait don à la chapelle de la Pélisserie », peut être considéré - selon la Commission d'expertise d'orgues de l'Association des Organistes et Maîtres de Chapelle Protestants Romands - comme faisant partie du patrimoine musical genevois.

Cet orgue était placé initialement sur la galerie contre le mur du fond, dans l'axe de la nef de la chapelle. Afin de mieux répondre aux besoins cultuels, il est maintenant au niveau inférieur, à côté de l'estrade.



Projet de J.-L. Brocher pour le buffet d'orgue.

Aperçu de la vie de l'église



Vitrail en dalles de verre éclatées, créé par Walther Bodjoi, Genève. et exécuté par l'atelier Chiara & Cie., Lausanne. 1958.

Largement utilisée à travers le monde entier pour symboliser la paix, la colombe apparaît dans la Bible, dès les commencements, comme indication de la présence de Dieu aux côtés des humains afin que le monde vive.

Annonce d'une vie à nouveau possible sur la terre après le Déluge - de salut pour la terre - la colombe devient, dans le Nouveau Testament, annonce d'une vie nouvelle pour l'homme. La présence de Dieu dans la vie du Christ - symbolisée par la venue de la colombe lors du baptême du Fils de Dieu - contient la promesse que toute existence humaine est portée par la présence de Dieu et peut devenir porteuse de son Esprit.

Aperçu de la vie de l'église

Pour remplir sa mission, l'Église de la Péliiserie - comme toute église locale - entretient une vie communautaire en développant les quatre domaines suivants:

- les réunions d'église ;
- l'étude de la Bible ;
- l'assistance et l'encouragement mutuels ;
- le témoignage dans le monde.

Rassembler

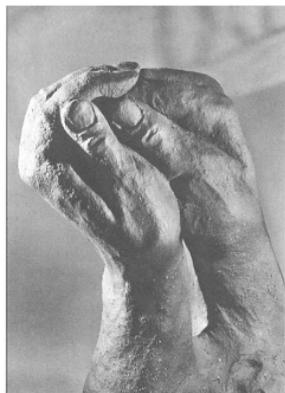
Culte : le dimanche matin.

Ses quatre temps forts sont la louange, la Sainte Cène, l'offrande et la prédication.

Culte parents-enfants : deux fois par année. Bible et prière : le mercredi soir.

Une courte méditation biblique prépare les participants à l'écoute de Dieu, à la louange et à l'intercession.

L'échange de nouvelles sur les événements de la communauté et du monde, ainsi que sur la Bâtir situation difficile de certains membres et de certains serveurs de Dieu en relation avec Étude de la Bible: l'Église de la Péliiserie, oriente le temps d'intercession qui compose la seconde partie - Enseignement suivi sur un livre de la Bible : au de la réunion. culte un dimanche par mois.



Sortie-agape annuelle: un dimanche de juin

Bâtir

Étude biblique:

- Enseignement suivi sur un livre de la Bible: au culte un dimanche par mois.
- Etude et partage en groupe et par quartier : un mercredi soir par mois, sous forme d'entretien dirigé avec contribution des participants sur le sujet proposé.

Enseignement de la jeunesse :

- École du dimanche : pendant le culte en période scolaire. Quatre groupes : la garderie, les petits (5-8 ans), les moyens (9-12 ans) et les grands (13-14 ans).
- Instruction religieuse : une fois par semaine pour adolescents dès 15 ans.

En complément de l'enseignement de base de la famille, monitrices et moniteurs s'efforcent de transmettre les connaissances bibliques essentielles aux enfants et aux jeunes, de les conduire à la foi en Christ et de leur donner des enseignements pertinents pour la vie de tous les jours. Ces instants sont aussi l'occasion de louer Dieu par le chant et la prière, et de le remercier par l'offrande.

Les monitrices et moniteurs essaient également de développer l'amitié entre jeunes par des sorties occasionnelles

Cet important service suppose que monitrices et moniteurs demeurent à l'écoute des jeunes, qu'ils tiennent compte de leurs questions et de leurs problèmes, afin de les aider à trouver des réponses et des solutions selon Dieu.

Visites : les anciens et une équipe de visiteurs se rendent auprès de ceux qui sollicitent un entretien personnel et auprès de ceux qui souffrent ou qui sont isolés.

L'appellation de ce groupe est en soi le témoignage de chrétiens qui, au soir de leur vie, n'attendent pas la nuit... mais l'aube lumineuse, prélude au grand jour de l'Éternité !

Dans cette perspective, le groupe a des objectifs tout tracés:

- réunir ceux que l'âge rend plus disponibles et aussi plus isolés ;
- Groupe des aînés « Vers l'aurore » : 3 ou 4 fois par année, généralement le samedi après-midi, ouvert aux aînés tant de l'église que de l'extérieur.
- partager l'espérance chrétienne, dans la joie comme dans la peine;
- procurer quelques instants de délasserment par des sorties, films, montages audio-visuels, conférences, auditions musicales... ;
- créer des liens d'amitié.

Une collation ou un repas avec chants, récitations et jeux divers, agrémentent ces rencontres.

Mettre en oeuvre

Activités musicales : la chorale et l'ensemble instrumental prêtent leur concours en toute occasion.

Réunion de dames : un après-midi par mois.

Désireuses de contribuer concrètement au témoignage de l'Eglise dans le monde, des dames de la Péლისserie ont décidé d'organiser des rencontres mensuelles. La confection de vêtements et de couvertures qui sont ensuite envoyés à l'étranger (surtout outre-mer) occupe une bonne partie de ces réunions. Certes, celles-ci répondent aussi au désir de plusieurs participantes d'approfondir leurs relations mutuelles.



Nombre de visiteurs et visiteuses apportent informations, nouvelles, photos et récits des pays et des églises lointaines avec lesquelles la Péლისserie a des liens étroits : Pouponnière de Man (Côte-d'Ivoire), Angola, Zaïre, Laos, Bénin, Guinée (Conakry) et Ile de la Réunion.

150 ans... et après ?

C'est avec une profonde reconnaissance que nous commémorons l'édification de la chapelle de la Péლისserie, où durant 150 ans, la Parole de Dieu a été prêchée dans son intégrité.

Cet événement heureux nous remplit d'une vraie joie dans le Seigneur et nous conduit à Lui exprimer notre vive gratitude. Nous nous garderons aujourd'hui de tout ce qui pourrait, de notre part, ressembler à une autosatisfaction rétrospective ou à un certain triomphalisme, aussi nous sentons-nous pressés de nous écrier avec le psalmiste : « Non point à nous, O Eternel, non point à nous, mais à ton nom, donne gloire, à cause de ta bonté et de ta fidélité ! » (Ps. 115.1).

De même, nous n'oublions pas ce que, par la grâce de Dieu, nous devons à nos prédécesseurs, hommes résolus, instruits dans l'écriture, animés d'un esprit de prière, qui furent les constructeurs de cet édifice. La Bible ne nous enjoint-elle pas de nous souvenir de nos conducteurs, et d'imiter leur foi ? (Hébreux. 13.7).

Imiter leur foi, c'est suivre l'exemple de leur engagement au service du Maître.

Certes, les temps ont changé : la situation aujourd'hui n'est plus celle du XIXe siècle. Cependant l'exhortation demeure ! Sommes nous, comme ces pionniers du Réveil, entièrement disponibles à l'action du Saint-Esprit et, comme eux, déterminés à nous engager, sans compromis, dans le chemin que Jésus-Christ voudra nous tracer ?

C'est de notre réponse à cette question, que dépendra l'avenir de notre église.

Nous demandons à Dieu que le flambeau de sa lumière continue d'éclairer la vie de cette petite église, infime partie de l'Eglise universelle. Et puis, au-delà de nos murs, que le Seigneur bénisse tous les siens en notre cité. Qu'il nous accorde à tous, une large vision de l'oeuvre qu'il entend nous confier et nous voir réaliser, ensemble, pour Sa gloire et l'avancement de Son règne.

Le collège des anciens « Oh ! Eternel, que ta fidélité est grande ! » (Lament. 3.23)

Les rencontres permettent aussi lectures, études bibliques, audition de cassettes, moments de prière et partage amical d'une collation.

Une excursion a lieu à la belle saison.

Témoigner

Evangélisation : en principe une série de réunions est programmée chaque année - annoncée par la presse - pour l'évangélisation et le ressourcement des chrétiens.

Administration et vie de l'église : pour toute question engageant l'ensemble de la communauté, une assemblée générale est convoquée deux fois par année.

Activités intercommunautaires :

une fois l'an, l'église participe à la semaine de prière de l'Alliance évangélique genevoise et au culte inter ecclésiastique.

Information interne :

le bulletin d'information bimestriel « Tous unis » renseigne sur les diverses activités de l'Eglise de la Péლისserie.